

François Chobeaux

CEMEA, Animateur du réseau national « Jeunes en errance »  
 Travailleur social, Sociologue  
 Paris

# VINGT-CINQ ANS DE JEUNES EN ERRANCE ACTIVE. OÙ EN EST-ON ?

Voici plus de vingt ans que les « jeunes en errance » sont apparus en France sur la place publique et sociale avec leurs comportements et leurs looks inhabituels et un peu provocateurs, leurs sacs, leurs chiens, leurs consommations de substances psychoactives, et leur discours permanents de revendication de leur statut. Cette population, étrange objet sociologique mal défini, est devenue une question sociale et professionnelle au fil des années (Pattegay, 2000 ; Rothé, 2015). En même temps, le terme « errance » a été utilisé pour qualifier de plus en plus de populations diverses, l'errance dite « active » (Chobeaux, 2001) permettant alors de caractériser ces jeunes assez particuliers. Qu'est-ce que l'errance, et qu'est-ce que l'errance active ? Tous la vivent-ils de façon semblable ? Comment travailler avec eux ? Et cette errance a-t-elle à voir avec l'adolescence ?

## Genèse du terme « jeunes en errance »

En 1991, je menais durant les grands festivals de musique et de théâtre de Bourges, La Rochelle, Lorient, Avignon, une mission d'exploration portant sur les jeunesses festivières, ceci dans le cadre de la création d'une fonction « Jeunesse » au sein des CEMEA<sup>1</sup>. J'y rencontrais ces jeunes, et proposais alors aux CEMEA et au ministère de la Jeunesse et des Sports de conduire un travail de recherche approfondi auprès d'eux. J'avais proposé le terme « Jeunes en errance » pour les qualifier ; « errance » m'était venu en les ayant entendu dire, et vu, leurs déplacements aléatoires et leur impossibilité à se fixer. Eux disaient d'eux-mêmes, comme ils le disent encore aujourd'hui, « *on est des zonards* », « *on vit la zone* ». Je disais alors « ce sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans, engagés dans une dynamique forte de marginalité, et qui revendiquent cette situation en disant qu'ils l'ont choisie afin de mettre leurs actes en accord avec leurs pensées » (Chobeaux, 1996-2011). Aujourd'hui ils reprennent souvent à leur compte le terme médiatique « punks à chiens », que l'on retrouve à l'identique en Espagne, en Italie et en Allemagne. Les échanges et les travaux conduits au sein du réseau national « Jeunes en errance »

<sup>1</sup> Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA).

montrent qu'ils sont toujours là, beaucoup plus nombreux que durant les années 1990, maintenant visibles en permanence dans toutes les villes grandes villes et les villes moyennes, consommant encore plus de produits psychoactifs, certains plus âgés, dans des groupes plus féminisés, hier 15% de femmes aujourd'hui 40%, surtout très jeunes (Chobeaux et Aubertin, 2013).

Dans les années qui ont suivi, le terme «Jeunes en errance» a vu l'élargissement de son sens, chaque groupe professionnel l'utilisant pour qualifier sa propre population. Ainsi en 1995 le rapport de François Lagandré (Lagandré, 1995) parlait de «*l'errance immobile des jeunes des cités*», et le rapport d'Antoine Lazarus et d'Hélène Strohl (Lazarus et Strohl, 1995) de «*l'errance psychique*» des SDF, avant que le Livre blanc de la FNARS évoque en 2007 «*l'errance invisible des jeunes SDF*». Nous en sommes aujourd'hui à «*l'errance nocturne des mineurs*» visés par des arrêtés municipaux, et à «*l'errance internationale*» des jeunes migrants clandestins et des réfugiés issus des crises des états du sud. J'ai contribué à cet enrichissement lexical par adjectifs interposés en proposant en 2001 «*l'errance active des jeunes*», en reprenant la caractérisation de 1991 étendue à la trentaine (Chobeaux, 2001).

Le problème est que cette valse des adjectifs, certes utile à chaque groupe professionnel pour qualifier son public particulier, ne permet pas de comprendre de quoi il est question pour les jeunes concernés, en enfermant chaque sous-population dans des descriptions parallèles. Cette question avait été pointée dès 2000 par Patrice Pattegay, chargé d'un rapport sur l'errance des jeunes, qui montrait que ce concept était opératoire pour les intervenants sociaux pour autant que chacun s'entende bien sur les mots, mais qu'il restait à solidifier dans le cadre d'une approche scientifique (Pattegay, op.cit.).

En plus de ce flou, ce concept opératoire qui permet encore aujourd'hui aux professionnels de qualifier et de définir leur public présente deux limites. D'une part, comme chacun y met ses observations et ses représentations, tout échange en devient alors impossible puisque chacun produit isolément les caractères de sa propre catégorie d'errants qui n'a rien à voir avec celle du voisin. D'autre part, il s'agit dans tous les cas de descriptions et d'analyses globales, surplombantes, on pourrait dire dominantes, qui ne prennent pas en compte les dynamiques diverses animant chacune des personnes de chaque catégorie.

Il paraît alors nécessaire de revenir sur le terme même d'«errance» et de chercher ce qui est commun à toutes les personnes dites «en errance», et ce quelle que soit la case socio-politique dans laquelle elles ont été affectées.

---

## La question psy au centre de l'errance

L'errance c'est quand ça décroche. C'est quand le projet de faire ne tient pas ou ne tient plus et qu'on passe à la survie, voire au vide. Il faut alors interroger pour chacun de ces jeunes les conditions du décrochage des contingences du concret, du réel, et ici les conditions, les circonstances socio-économico-politiques n'expliquent pas tout. Il y a aussi une dimension individuelle, intime, qui agit et qui ou

bien aide à transformer, à déplacer, à décaler le projet et à interroger le rêve, ou bien conduit à un repli, à un enfermement dans un modèle impossible, dans un idéal illusoire sans solution alternative. Cela renvoie à la façon dont chacun a été aimé et a appris à s'aimer, puis à se détacher. Cela renvoie à la façon dont chacun a appris les limites, les impossibles, et les possibles. Ici les échecs des résolutions maturantes du processus d'attachement et de l'Œdipe pèsent lourd.

Et si l'errance, cette dynamique de vide, agit à tout âge, évidemment les âges d'adolescence et de jeunesse ajoutent leurs propres marques dans ce paysage : effets de l'impulsivité, de l'intolérance à la contradiction et à la frustration, effets de la toute puissance imaginaire mise en acte dans le réel, effets des expérimentations souvent non accompagnées, effet des fonctionnements groupaux qui permettent de se fabriquer une identité quand on ne sait pas qui on est, et inadéquation des dispositifs d'aide à l'insertion aux réalités de ces adolescents et jeunes (Rapport alternatif au plan Priorité Jeunesse, 2015).

## Des discours de radicalité sans la pratique

Revenons sur ce qui différencie radicalement les « jeunes en errance » ancrées dans la planète zonarde et punk des autres adolescents et jeunes destinataires des programmes d'aide à l'insertion et d'accompagnement social. Une double différence essentielle apparaît : ces jeunes en errance là ne se positionnent absolument pas en tant que victimes des circonstances économiques, du racisme, des assignations territoriales... Cette absence, ce refus de positionnement est lié au refus affirmé d'une intégration sociale conforme aux normes majoritaires : construction de sa vie par l'emploi, habitat stable, famille nucléaire. L'analyse politique punk est ici sous-jacente, même non-théorisée ni élaborée, et puisque cette société-là n'a aucun avenir (« *no future* »), autant accélérer sa chute en la moquant et en niant ses valeurs. La revendication punk s'allie avec des revendications anarchistes, avec des affirmations tiers-mondistes et alternatives, avec des filiations affirmées avec les beatniks, les hippies, les voyageurs, pour construire des positions de rejet. On est donc à l'opposé des positions et des rêves des jeunes qui pensent et rêvent intégration, consommation et normalité.

Cependant, à la différence des grands ancêtres culturels appelés dans la généalogie zonarde, on ne voit pas apparaître dans cette population de production esthétique, artistique, politique, qui fasse rupture culturelle comme l'ont été la révolution dans l'écriture apportée par Jack Kerouac (Kerouac, 2010) et Allen Ginsberg (Tysh, 1974), le op-art<sup>2</sup>, le flower power qui a emporté le monde avec sa musique et sa mode, le punk avec sa critique radicale des sociétés occidentales vieillissantes, l'itinérance des voyageurs avec l'émergence de la musique techno *free*. On ne voit pas plus s'y développer de nouvelles formes de vie alternatives construites sur une écologie radicale en acte, sur l'égalité des sexes, sur un engagement dans les luttes extrêmes locales ou internationales dans les dynamiques des ZAD<sup>3</sup> et du black block<sup>4</sup>. C'est comme si les vêtements de la radicalité avaient été ramassés au sol par ces jeunes puis enfilés pour se protéger du froid ; il y a bien un discours de marginalité, mais sans les pratiques ni les productions qui devraient y être liées.

<sup>2</sup> Le op-art fait référence à une tendance de l'art qui privilégie les effets optiques générateurs d'illusions de mouvements.

<sup>3</sup> Zone d'Aménagement Différé, Zone À Défendre (ZAD). L'archétype français est la ZAD de Notre Dame des Landes près de Nantes.

<sup>4</sup> Individus et groupes autonomes engagés dans des contestations sociales violentes.

Et le paradoxe de ce discours, de cette situation, est qu'il produit une identité collective et individuelle protectrice tout en enfermant dans cette fausse identité empruntée (Douville, 2007).

## Travailler avec ces jeunes

Ces jeunes ne se situent donc absolument pas dans la logique classique de l'action sociale destinée à réparer les diverses formes de malheur humain. « Mauvais pauvres » (Geremek, 1987), ils refusent le jeu de pouvoir-dépendance qui règle les rapports entre les usagers du social et les intervenants sociaux. Ce refus de reconnaître un statut et une compétence d'aidants aux intervenants s'appuie aussi sur l'expérience issue d'une longue expérience de contacts contraints avec des éducateurs, assistants sociaux, psychologues, psychiatres : « *des gens qui ne m'ont servi à rien à part me prendre la tête* »<sup>5</sup>. Ici les années de parcours institutionnel vécus au sein des incohérences conceptuelles et organisationnelles de la protection de l'enfance pèsent très lourd sur le travail à conduire, un vécu fait de ruptures successives de prises en charge et de placements renforçant la dynamique abandonnique installée dans la petite enfance (Potin, 2012 ; Alecian et Birraux 2015). Et il faudra des années pour transformer auprès de ces jeunes l'image des intervenants sociaux et psy, en rétablissant et en développant auprès d'eux une confiance relationnelle et humaine permettant de leur faire comprendre qu'il y a des professionnels accessibles, attentifs, non normatifs, et qu'il est donc possible d'oser se livrer à eux.

Travailler avec ces adolescents et ces jeunes adultes nécessite donc de s'engager dans une relation de forte proximité, au détriment de la sacro-sainte « distance » souvent enseignée comme étant indispensable à entretenir avec les usagers. Mais cette nécessité d'une proximité contrôlée est confrontée à trois écueils. D'une part, des jeunes professionnels peuvent être attirés, fascinés par cette marginalité présente sous leurs yeux et alors abdiquer de toute position critique. Certains, et des moins jeunes aussi, ne seront pas dans la fascination mais clairement dans l'accompagnement militant, avec des questions déontologiques récurrentes : aider, jusqu'où, à l'ouverture d'un squat ? Exprimer un avis, une position, sur la consommation individuelle et sur le statut public des substances psychoactives ? Le troisième écueil est l'action et le positionnement individuel, chacun pour soi et comme il le sent au sein d'une équipe qui n'en a alors que le nom. Quel travail collectif permanent de partage et d'analyse ? Et quel soutien technique, clinique, quel système de contrôle et de travail des affects mis en jeu dans cette relation difficile ? Force est de constater que plus on s'éloigne des structures de terrain de la sphère psy, plus les supervisions analytiques se font rares au profit de réunions d'équipe souvent limitées à la seule organisation factuelle. Et pourtant, travailler au quotidien avec la marginalité et avec des personnes en dynamiques d'abandon d'elles-mêmes devrait nécessiter un solide soutien.

Accompagner ces jeunes nécessite également de travailler dans la non-demande, du moins durant leurs premières années de vie dans la marginalité où les sentiments de toute-puissance jouent au maximum, les professionnels étant alors ré-

<sup>5</sup> Entretien avec un jeune homme de 20 ans fait à Rouen en juin 2012 dans le cadre de la recherche « Jeunes en errance et addictions ».

duits à se positionner comme balises, comme repères, en pouvant très peu agir sur les dynamiques personnelles d'exclusion. Ce n'est que plus tard, quand les jeunes auront fait le tour des supposés plaisirs de cette vie, qu'ils demanderont de l'aide pour en changer, passant en fait de fonctionnements adolescents construits dans l'immédiateté à des fonctionnements adultes faits de projections cohérentes. Et c'est alors que la confiance réinstallée peu à peu avec des professionnels permettra d'avancer ensemble.

Travailler au quotidien avec ces jeunes chez qui la rupture masque la souffrance, pourtant évidente avec les surconsommations de substances psychoactives et les comportements dépressifs, s'appuie sur trois fonctions, trois principes : aller vers, accueillir inconditionnellement, accompagner au rythme des personnes (Chobeaux et Aubertin, 2013).

« Aller vers » c'est le travail quotidien de rue, la rencontre cherchée dans les espaces publics tels les gares, les lieux marchands de déambulation, les parcs. C'est aussi la rencontre cherchée dans les périphéries des espaces festifs, parkings et arrières scènes, *zones off* où se vivent des rencontres et des initiations. C'est aussi aller, sur invitation, dans des espaces organisés : squats, ZAD. Ceci non pas en y cataloguant « errants » tous les jeunes qui évoluent dans ces espaces intermédiaires, mais en y étant attentif à ceux qui peuvent les fréquenter tout en étant en errance.

Cet « aller vers » permanent et professionnel est à différencier de ce que sont aujourd'hui nombre de « maraudes » où la rotation permanente d'intervenants parfois peu qualifiés, avec des présences de terrain ponctuelles, ne garantit pas la possibilité d'engager un long travail de réaccrochage du lien qui passe nécessairement par la confiance et la connaissance longuement construites au quotidien (Cefai et Gardella, 2011).

« Accueillir inconditionnellement » c'est ne mettre aucune barrière matérielle ni organisationnelle pour l'accès à un espace d'accueil, qu'il s'agisse d'un accueil de jour ou même d'un dispositif d'hébergement. En accueil de jour pas de questionnaire administratif pour vérification préalable des droits, pas de nécessité de se raconter une fois de plus, pas d'obligation d'avoir un projet, pas d'obligation d'avoir un comportement social enjoué. Il est juste explicitement interdit de recourir à la violence, de consommer des produits psycho actifs, et si on est trop pénible car trop indisponible à soi-même on est prié de s'éloigner afin de revenir demain. C'est aussi, pour les dispositifs d'accès à des hébergements de longue durée, le principe du « logement d'abord » : d'abord on abrite, on héberge, avec une garantie de durée donc de stabilité ; ensuite, seulement ensuite, on engage un travail de mobilisation.

« Au rythme des personnes » : le rythme, les projections temporelles des jeunes en errance, plus largement des gens de la rue, n'ont rien à voir avec les rythmes et les temps professionnels ou administratifs. Développer pour travailler avec eux des programmes calibrés en mois, en phases progressives successives très normalisées, telle la « Garantie jeunes » dans ses modalités de mise en œuvre par les Missions locales, n'a aucun sens. Il est nécessaire de comprendre et de prendre en compte qu'un accompagnement se déroulera sur des années, pas toujours avec

les mêmes intervenants ni dans la même ville, et jamais sans ruptures, sans régressions, sans phases où il semble ne plus rien se passer. Ces évidences remettent de façon inattendue les usagers au centre du système, et c'est tant mieux.

## Réinsertion ou accompagnement ?

Le travail conduit auprès de ces jeunes peut-il aboutir à leur réinsertion ? Les conditions générales socio-économiques n'y sont pas favorables avec le chômage de masse des jeunes mêmes qualifiés et les impossibilités locales d'accès à des logements aux loyers accessibles. Alors, quelle place pour eux dans la société des intégrés alors qu'il n'y a déjà pas de place pour ceux qui y sont conformes ?

D'autre part, il apparaît clairement aux professionnels qui travaillent avec ces jeunes que nombre d'entre eux souffrent de difficultés psychologiques évoquant des psychopathologies lourdes (états limites, structures psychotiques...), et que ces situations qui conduisent à de grandes difficultés dans la conduite autonome et responsable de sa vie évoquent clairement la notion de handicap psychique prévue par la loi de 2005. À ce titre, le travail avec les MDPH<sup>6</sup> fait aujourd'hui partie des réalités de nombre d'équipes d'accueil et d'accompagnement.

Le statut de handicapé psychique permet à la fois la perception d'une allocation de vie, et l'accès aux dispositifs spécialisés du secteur du handicap : services de jour d'accueil et d'accompagnement, accompagnements dans le logement, travail protégé... pour autant que les structures et les intervenants de ce secteur soient prêts à accueillir ces nouveaux usagers. Notons au passage que les moyens financiers et en personnel dont bénéficie ce secteur sont sans commune mesure avec ceux de l'urgence sociale.

Évoquer cette orientation possible ne consiste pas à l'utiliser comme solution financière magique avant l'âge de 25 ans et un possible accès au RSA<sup>7</sup>; elle ne doit pas non plus être une relégation construite dans le cadre d'une pathologisation de l'errance. Mais c'est l'application pragmatique d'une possibilité bénéfique ouverte par la loi à des personnes concernées. Reste évidemment la question de la stigmatisation, de la labellisation «handicapé» qui peut être vécue ainsi si elle est imposée. Il s'agit plutôt d'expliquer, de proposer, d'argumenter cette possible ouverture construite alors dans l'intérêt même des personnes car au plus proche de leurs réalités.

Le paradigme stéréotypé d'une insertion sociale et professionnelle construite dans une progression positive et linéaire, aboutissant à une vie familiale, un emploi et une façon d'habiter conformes aux normes sociales est donc probablement à abandonner pour partie, au moins à fortement nuancer, au profit de la construction d'autres avenir partagés fondés sur des accompagnements et des soutiens adaptés et de très longue durée.

<sup>6</sup> Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

<sup>7</sup> Revenu de solidarité active (RSA).

## LE RÉSEAU NATIONAL « JEUNES EN ERRANCE »

Ce réseau est animé par les CEMEA dans le cadre d'une convention passée avec le ministère de l'Action sociale.

Il réunit 290 structures et équipes au travail avec des jeunes en errance, ainsi que des « têtes de réseaux » nationales, des centres de formation et des chercheurs. Des correspondants à l'étranger sont également identifiés.

Il a deux fonctions : la mise en lien des structures et des intervenants ; l'appui à l'élaboration des politiques publiques.

Ses travaux sont en ligne sur le site du réseau : bulletins d'information et comptes-rendus des rencontres annuelles, travaux d'équipes, documents techniques et administratifs, mémoires d'étudiants, bibliographie, liste des correspondants.

Nous vous invitons à consulter le site internet :

<http://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr>

## BIBLIOGRAPHIE

- Alecian, P. et Birraux, A. (2015). *Essai sur l'origine des embarras devant les psychoses. Revue de l'enfance et de l'adolescence* (92), 11-29.
- Cefaï, D. et Gardella, E. (2011). *L'urgence sociale en action. Ethnographie du Samusocial de Paris*. Paris : La Découverte.
- Chobeaux, F. et Aubertin, M.X. (2013). *Jeunes en errance et addictions. Recherche et préconisations pour la Direction générale de la santé*. [jeunes-en-errance-et-addictions.cemea.asso.fr/](http://jeunes-en-errance-et-addictions.cemea.asso.fr/), 138.
- Chobeaux, F. (2011). *Les nomades du vide* (4<sup>e</sup> ed.). Paris : La Découverte.
- Chobeaux, F. (2001). *L'errance active*. Paris : Actualités Sociales Hebdomadaires.
- Douville, O. (2007). *De l'adolescence errante. Variations sur les non-lieux de nos normalités*. Nantes : Plein Feux.
- Geremek, B. (1987). *La potence et la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen-Âge à nos jours*. Paris : Gallimard.
- Kerouac, J. (2010). *Sur la route*. Paris : Gallimard.
- Lagandré, F. (1995). *Les phénomènes d'errance chez les jeunes de 15 à 25 ans*. Ministère de l'emploi et de la solidarité. Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée.
- Lazarus, A. et Strohl, H. (1995). *Une souffrance qu'on ne peut plus cacher. Rapport à la délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain et à la délégation interministérielle au revenu minimum d'insertion*. Paris : La Documentation Française. Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes Direction Générale de la Cohésion Sociale. (2015). *Cahier des clauses techniques particulières pour la réalisation d'une étude relative aux jeunes dits « incasable »*. <http://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr/?Cahier-des-charges-pour-une-etude>
- Pattegay, P. (2000). *Jeunes en errance : définir, mesurer, décrire. Rapport pour l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*. Paris : GRASS et IRESCO.
- Potin, E. (2012). *Enfants placés, déplacés, replacés. Parcours en protection de l'enfance*. Toulouse : Ères.
- Pour un big bang des politiques jeunesse. (2015). *Rapport alternatif au plan Priorité Jeunesse*. BigBang-RapportAlternatif\_2015
- Rothé, C. (2015). *La construction de l'objet « Jeunes en errance »*. Conférence aux Rencontres 2015 du réseau Jeunes en errance.
- Tysh, C. (1974). *Allen Ginsberg*. Collection Poètes d'aujourd'hui. Paris : Seghers.